



Cercle du Silence du 15 décembre 2022

Le 18 décembre : Journée Internationale des Migrants

Le 18 décembre a été décrété par l'ONU "**Journée Internationale des Migrants**" suite à l'adoption de "**la Convention Internationale pour la protection des Droits de tous les travailleurs migrants et de leur famille**". Cette Convention proclamée en 1990, et rentrée en vigueur en mars 2003, n'a été ratifiée par aucun pays européen.

Le 18 décembre, c'est également l'anniversaire de la publication de la **Charte Mondiale des Migrants** initiée à Marseille, la seule Charte ayant été écrite par des migrants de tous les continents. **Les deux mettent l'accent sur le respect de tous leurs Droits Fondamentaux.**

Les migrations sont une réalité incontournable.

Il y a de nombreuses raisons qui amènent les personnes à se déplacer, que ce soit pour étudier à l'étranger, rejoindre des membres de la famille, chercher un emploi ou des moyens de subsistance, ou assurer un meilleur avenir à leurs enfants. D'autres quittent leur pays pour fuir la criminalité, la violence, les conflits, les guerres, la persécution, l'insécurité, la discrimination, les catastrophes naturelles et la dégradation de l'environnement ou encore la pauvreté.

La marche vers Bruxelles, partie d'Espagne le 26 septembre, s'est achevée à Bruxelles avec **le Sommet des Peuples** le 30 septembre et 1^{er} octobre. Elle s'élevait contre les politiques migratoires européennes meurtrières sous le slogan "**Des Droits, PAS des Morts !**" pour exiger le respect des Droits humains aux frontières et la régularisation des personnes sans-papiers qui vivent en Europe.

Face à l'instrumentalisation des questions migratoires en France, il est urgent de se mobiliser pour défendre celles et ceux qui vivent un cauchemar quotidien bien réel. Il faut déconstruire les idées fausses et envisager autrement la question des migrations.

**Migrant en danger !
Migrant lève-toi !
Pour tes Droits !**
Le Dimanche 18 décembre à 13h
Manifestation départ de la Porte d'Aix
pour la Journée Internationale des Migrants
à l'Appel des Collectifs de demandeurs de papiers
et de leurs soutiens.

Prochain Cercle de Silence : le 19 janvier à 17h 30 Cours St-Louis.

Pourquoi un cercle ? Pourquoi en silence ?

Parce que ce cercle nous unit, nous citoyens, dans le refus d'une politique d'enfermement et d'expulsion des personnes pour la seule raison de ne pas avoir de titre de séjour en règle.

Parce que notre cercle nous unit à tous les cercles de silence nés à travers la France mais aussi aux souffrances des personnes sans papiers.

Parce que notre silence est une forme de soutien à tous ceux qui luttent pour le respect des droits de chaque personne.

Parce que c'est un engagement à éveiller et à réveiller nos consciences sur des mesures indignes prises à l'encontre des personnes devenues sans papiers, par refus successifs de titres de séjour demandés depuis plusieurs années.

[Notre action citoyenne est soutenue par : Coup de Pouce aux Migrants, Le CCFD-Terre Solidaire, la Cimade, JRS Welcome, la Pastorale des Migrants, l'Eglise Protestante Unie, le Pacte Civique, le Réseau Education Sans Frontières \(RESF\), le Réseau Hospitalité, le Secours Catholique, l'Union Juive Française pour la Paix \(UJFP\)... et tous ceux qui se joignent à nous..](#)